

Immigration

demande d'approuver. Les mots varient ou changent de sens selon chacun, et le Parlement ne peut et ne doit pas légiférer sans connaître toute la portée de ce qu'il consigne dans ses lois.

Je me sens placé dans la situation de quelqu'un qui voudrait acheter une voiture, et à qui l'on montrerait la carrosserie et l'intérieur du véhicule mais qui ne pourrait ni examiner le moteur ni essayer la voiture avant de s'engager à l'acheter. Je n'aimerais pas acheter une voiture dans ces conditions et je n'achèterais certainement pas une voiture d'occasion que voudrait me vendre le ministre. Même neuve, je ne l'achèterais pas à de telles conditions. Pas un de nous ne le ferait, d'ailleurs ni n'accepterait des conditions aussi absurdes. Et pourtant c'est ce que le gouvernement nous demande de faire. Le ministre devrait nous dire pourquoi il emploie de telles méthodes.

Après tout, nous représentons le peuple. On nous a chargés de décider de la direction des affaires du Canada. Pourquoi ne nous communique-t-on pas les faits tels qu'ils sont? Est-ce parce que le ministre et ses fonctionnaires ne les connaissent pas? Ceci peut sembler absurde, mais j'en suis arrivé à me le demander.

Il y a plusieurs semaines, en vue de ce débat et des rencontres qui vont suivre, j'ai demandé au gouvernement de me donner certains renseignements courants sur l'organisation et la gestion de la direction de l'immigration. Il n'y avait rien d'inusité là-dedans. Je voulais simplement savoir comment la direction de l'immigration est organisée, qui sont ses fonctionnaires, quelles sont leurs fonctions et comment le travail est acheminé au sein du ministère. On aurait pu répondre à ces questions dans l'espace de quelques jours. Ces renseignements doivent être disponibles, car autrement le ministère ne pourrait pas fonctionner ni préparer ses prévisions budgétaires. Quelques jours plus tard, je recevais un appel d'un fonctionnaire tout troublé qui me disait qu'il serait impossible de fournir ces renseignements. J'ai insisté en vain. Une autre personne a appelé pour dire qu'on tenterait de le faire, mais que ce serait difficile. Bien entendu, je n'ai pu obtenir les renseignements dont j'ai besoin.

● (2120)

On ne peut guère avoir confiance dans un ministère dont les fonctionnaires ne peuvent pas dire comment ils sont organisés et comment ils travaillent. Cela ne me permet pas de croire qu'ils sauront appliquer le vague projet de loi qu'on propose.

Il n'y a qu'un seul domaine où le ministre nous a laissés entrevoir son intention. Le projet de loi semble être fondé sur le principe que le Canada et le Parlement devraient accepter sans conteste le fait que notre programme d'immigration devrait être équitable et ne comporter aucune distinction de race et de couleur. Laissons donc tomber cette ineptie qui n'a d'autre saveur que politique.

Environ 25 p. 100 des Canadiens sont francophones, et leurs porte-parole n'ont jamais manqué de soutenir qu'une proportion équivalente d'immigrants devait contribuer à alimenter et à enrichir la culture canadienne-française. Le bill actuel va même jusqu'à insister là-dessus. Lorsque ces porte-parole reprennent à leur compte les pieuses platitudes que ce bill renferme, ils ne songent pas au Québec mais au reste du Canada. Et n'allons pas croire que cette nouvelle idée a soudainement jailli à la suite de la victoire électorale du Parti québécois. Elle remonte à de nombreuses années en arrière et a

reçu l'appui de sources extérieures pour des motifs contestables.

Et qu'en est-il du reste du Canada? Les honorables députés pensent-ils vraiment que nous pouvons permettre l'entrée de grands nombres d'étrangers différents par la culture sans altérer notre mode de vie? Sûrement pas, et je doute vraiment que le Canadien moyen, quels que soient ses antécédents ethniques, qui saurait vraiment ce qui se passe, partagerait ce point de vue.

Voyons donc un peu plus loin que notre nez et tâchons de voir à quoi tout cela aboutira. Le gouvernement entend manifestement continuer à servir le Québec, de sorte que nous aboutirons à une politique de l'immigration bicéphale. Une tête sera raciste et étroite. Elle servira pour le Québec. L'autre sera confuse et nuisible. Elle servira pour le reste du Canada. Ainsi, le Québec deviendra fort et uni. Le reste du Canada deviendra faible et divisé. La perspective n'est pas trop agréable.

Notre politique de l'immigration doit tenir compte de notre aptitude à absorber les travailleurs dont nous avons besoin à un rythme qui tienne compte de nos besoins de productivité, et sans risquer de rompre notre équilibre culturel.

Qu'on revienne au simple bon sens avant que le pays ne devienne balkanisé et ses habitants complètement désorientés. Mes parents sont venus s'établir dans ce pays parce qu'il nous offrait un merveilleux héritage de liberté et d'occasions de réussir. Je ne laisserai pas sans réagir détruire notre grand pas par avidité et ambition politiques à court terme.

Le gouvernement a décidé il y a quelque temps de ne plus tenir compte de l'origine nationale ou raciale dans ses statistiques de l'immigration. Avant cette décision, on nous apprenait combien de personnes étaient entrées au Canada en provenance des divers pays, et on apprenait également d'où elles provenaient initialement. Disons, par exemple, que 5,000 personnes nous étaient venus de Suède. Mais ce groupe pouvait également compter des Anglais, des Italiens et des Ougandais. Aussi ce premier chiffre était-il ventilé davantage afin de nous donner une idée claire de l'origine de nos immigrants. Mais on a soudainement changé le système, et nous ne connaissons plus maintenant que le dernier pays dans lequel résidaient nos immigrants avant de partir pour le Canada.

Pourquoi ce changement? Le ministre dira peut-être que c'est parce que nous ne pratiquons pas de discrimination et parce que les renseignements sur le pays d'origine ou les antécédents raciaux ont un caractère discriminatoire. C'est certes là le comble de l'absurdité. Qui a honte de ses origines? Un Écossais a-t-il honte d'être d'origine écossaise? Un Allemand d'être d'origine allemande? Les Chinois, Philippins ou les Grecs honte de leurs origines nationales? Bien sûr que non.

Monsieur l'Orateur, on a modifié la cueillette des données statistiques afin que les Canadiens d'origine ne sachent plus vraiment d'où proviennent les immigrants, et cette décision est trompeuse et injustifiée. Lorsqu'on nous dit que la majorité des immigrants viennent de tel ou tel pays, cela n'a aucun sens. Combien d'immigrants, parmi les derniers 50,000 qui sont venus du Royaume-Uni, étaient Anglais, Irlandais, Gallois ou Écossais? Et combien étaient Antillais, Pakistanais ou Indiens? Nous avons le droit de savoir, et aucun gouvernement démocratique ne devrait cacher ces renseignements?